

## Ouverture de la séance du 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Ouverture de la séance du 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 9;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17328\\_t1\\_0009\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17328_t1_0009_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

# ARCHIVES PARLEMENTAIRES

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### CONVENTION NATIONALE

Séance du 18 vendémiaire an III

(jeudi 9 octobre 1794)

#### Présidence de CAMBACÉRÈS

La séance est ouverte à onze heures (1).

#### 1

Un membre, au nom du comité des Dépêches, fait lecture de la correspondance.

Le conseil général de la commune de L'Aigle, département de l'Orne, après avoir témoigné à la Convention nationale l'horreur que lui a inspiré l'attentat liberticide commis sur la personne du représentant Tallien, s'exprime ainsi :

Des bruits se répandent sur tous les points de la République; on crie que l'aristocratie lève la tête; nous vous déclarons que notre commune jouit de la tranquillité la plus parfaite : le peuple éprouve la pénurie des denrées de première nécessité, mais il aime la liberté; il sait supporter pour elle, avec courage, quelques privations momentanées. Représentans, ouvrez les yeux sur ces dangereux alarmistes : ceux-là veulent faire un mouvement rétrograde, qui, sous prétexte de sauver la chose publique, proposent des mesures

exagérées. Nous voulons le gouvernement révolutionnaire et le règne de la justice : que la terreur reste aux esclaves et aux conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Le conseil général de L'Aigle à la Convention nationale, le 8 vendémiaire an III*] (3)

Citoyens représentans,

La main parricide d'un assassin a attenté aux jours d'un zélé défenseur du peuple le représentant Tallien : nous venons vous exprimer toute l'horreur que nous inspire cet attentat liberticide. Une faction ennemie du bonheur publique s'agite en tous sens pour égarer le peuple : des bruits se répandent sur tous les points de la république, on crie que l'aristocratie lève la tête; nous vous déclarons que notre commune jouit de la tranquillité la plus parfaite; le peuple éprouve la pénurie des denrées de première nécessité, mais il aime la liberté; il sait supporter pour elle avec courage quelques privations momentanées; l'aristocratie dès longtemps terrassée ne songe plus à lever ici la tête.

(1) P.-V., XLVII, 45.

(2) P.-V., XLVII, 45. *Bull.*, 26 vend. (suppl.).

(3) C 321, pl. 1345, p. 22.